



Pacte Maroc Digital : Le grand pari industriel

Par Lavieeco Le 21 Avr, 2021

- LE NOUVEAU PLAN NUMÉRIQUE SUSCITE DE GRANDES ATTENTES.
- APRÈS L'INDUSTRIE, LES ÉCOSYSTÈMES GAGNENT LE DIGITAL.
- DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAUX DANS LE PIPE.

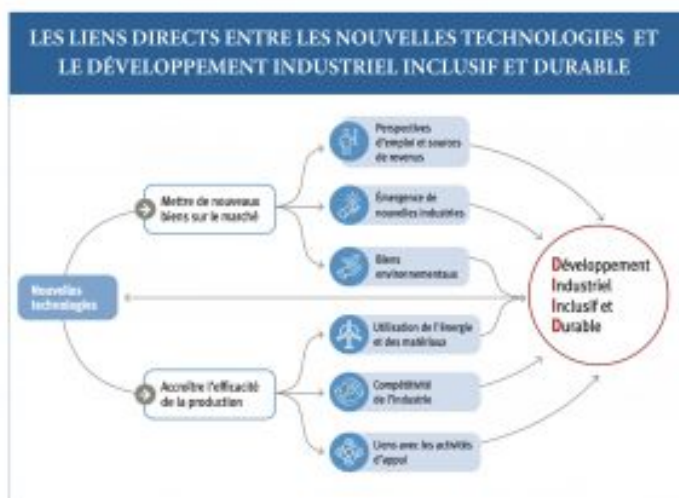
L'industrie 4.0 est désormais une réalité! La livraison d'une usine LafargeHolcim de dernière génération à Agadir, pour un investissement de 3 milliards de DH, donne de la substance à l'industrie connectée au Maroc. Plus encore, lorsque l'on sait que 30% des usines sont en train de se transformer en unités 4.0, des gisements d'opportunités sont là ! «Aujourd'hui, des secteurs stratégiques comme celui de l'automobile ne peuvent envisager leur développement sans le recours à l'industrie 4.0», a soutenu récemment Moulay Hafid Elalamy, ministre de l'industrie, du commerce et de l'économie numérique. Justement, l'industrie est au coeur du Pacte Maroc Digital. En phase avec la vision de la tutelle, la Fédération des technologies de l'information, des télécoms et de l'offshoring (Apebi), a confié, lors d'un déjeuner de presse restreint, tenu la semaine dernière, la mise en place d'une nouvelle configuration du secteur numérique structurée en écosystèmes : «Nous travaillons sur une nouvelle structuration du digital. L'enjeu est de jeter des passerelles entre le numérique et les différents secteurs industriels déclinés en écosystèmes. Un défi majeur pour l'industrie, un vecteur porteur de valeur ajoutée... ou encore un catalyseur de décarbonisation (empreinte carbone)», est-il souligné.

Des écosystèmes technologiques et d'usage

Pour implémenter les écosystèmes du digital au service des industriels, des tournées régionales seront organisées afin de recueillir les besoins de chaque territoire. Trois régions (l'Oriental, Fès-Meknès et Dakhla-Oued Eddahab) ont déjà été consultées. A partir de là, le Plan de développement régional digital (PDRD) sera construit autour de secteurs industriels majeurs et de métiers mondiaux : automobile, aéronautique, offshoring, textile et cuir, agrobusiness... Dans leur nouvelle configuration, les écosystèmes identifiés dans le digital seront répartis autour de deux grands axes: Des écosystèmes technologiques (big data, internet des objets, intelligence artificielle...) et des écosystèmes d'usage, notamment le e-commerce et le gaming. L'on apprend également qu'une étude a déjà été lancée par l'Apebi pour évaluer le potentiel de chaque secteur en termes notamment d'emplois, d'export et de souveraineté... De sources concordantes, le ministère de l'industrie et l'Agence du développement du digital (ADD) travaillent sur des stratégies sectorielles d'anticipation des grandes mutations mondiales.

Des investissements conséquents rationalisés par un partage effectif des infrastructures

Il est question des nouveaux métiers induits par l'intelligence artificielle, l'industrie 4.0, la cybersécurité, la protection des données... L'objectif étant de détecter les nouvelles infrastructures et les compétences (skills) pour piloter dans les meilleures conditions le mouvement irréversible de la transformation digitale. L'Agence nationale de réglementation des télécoms (ANRT) fait aussi référence, dans sa



dernière note d'orientations générales à l'horizon 2023, à l'enjeu que représente le marché des entreprises, notamment industrielles. L'agence de réglementation estime que compte tenu du fait que ce marché des entreprises représente un énorme potentiel de développement de la 5G (dont le déploiement au Maroc est attendu pour 2023), des actions seraient menées pour encourager l'émergence d'un véritable écosystème autour de cette technologie. Compte tenu de

l'importance des infrastructures comme un prérequis pour le déploiement des écosystèmes dans le digital, l'ANRT insiste dans sa note sur leurs mutualisation et optimisation. A ce titre, les objectifs de déploiement des réseaux d'accès haut et très haut débit ne sauraient être remplis, selon le régulateur des télécoms, en l'absence d'investissements conséquents qui peuvent et doivent être rationalisés par un partage effectif des infrastructures. En attendant l'annonce officielle du Pacte Maroc Digital, il paraît clair que la philosophie et le mode opératoire du Plan d'accélération industrielle serviront certainement de modèle pour implémenter ledit pacte. En attendant son annonce officielle, ce nouveau programme digital suscite d'énormes attentes. Le paysage numérique est-il suffisamment prêt et mûr pour enclencher un véritable mouvement d'accélération ?

Vous avez dit... le Maroc est sous protectorat numérique ?!

«Le Maroc est sous protectorat digital». Venant d'un opérateur du numérique et de facto membre de l'Apebi, cela a de quoi étonner, d'autant que la fédération travaille main dans la main avec le ministère de tutelle pour construire la nouvelle feuille de route du numérique. On connaît les énormes enjeux de la souveraineté numérique pour des pays émergents à l'image du Maroc. Ce défi majeur, inscrit en tête des agendas politique et économique partout dans le monde, fait l'objet d'une multitude d'interprétations. Certains l'abordent comme le prolongement de la souveraineté de l'Etat dans l'espace numérique, d'autres la conçoivent comme une nouvelle forme de souveraineté. Un rapport de la commission d'enquête du Sénat français sur la souveraineté numérique, publié en 2019, la définit comme la capacité de l'Etat à agir dans le cyberspace, qui nécessite, d'une part, «une capacité autonome d'appréciation, de décision et d'action dans le cyberspace» et, d'autre part, «une maîtrise des réseaux, des communications électroniques et des données».